

le magazine de  
**la Creuse**



TÉLÉPHONIE MOBILE - INTERNET HAUT DÉBIT

**Toujours  
plus vite**



ACTIONS

**Tourisme : séduction  
tous terrains**



RACINES

**Un grand cru  
de bardeaux**



CULTURES

**La BD tient salon**



Magazine édité par le Conseil Général  
Hôtel du Département  
BP 250  
23011 GUERET Cedex  
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.  
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :  
Jean-Jacques LOZACH.  
Responsable de la rédaction :  
Jean-Luc OZIOL.  
Ont collaboré à ce numéro :  
Georges LANDAIS (mission Tapisserie aux  
Émirats Arabes Unis), Pascal BOURDOIS,  
services du Conseil Général

Photos :  
Muriel VILLEJOURBERT, Mathieu TIJERAS,  
Jean-Luc OZIOL, Georges LANDAIS, DORSAL /  
Christophe DUPUIS.

Maquette : Canoë - Tél. : 05.55.51.22.62.  
Impression : Nouvelles Presses du Massif Central  
23000 GUERET - Tél. : 05.55.41.14.33.  
Distribution : La Poste

Tirage : 62.000 exemplaires  
ISSN 1632-9864  
Dépôt légal : à parution

La réalisation de ce numéro  
du "Magazine de la Creuse"  
a coûté 0,10€ (0,65 F) par habitant.

### UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ? Quatre possibilités

"Le Magazine de la Creuse" est un journal d'information sur la Creuse et pour les Creusois. Vous avez une idée, une suggestion de reportage ?

"Le Magazine de la Creuse" vous offre quatre possibilités de les faire connaître à la rédaction :

- par courrier : "Le Magazine de la Creuse", Hôtel du Département, BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
- par téléphone : 05 44 30 23 26 ;
- par fax : 05 44 30 23 29 ;
- par Email : [jloziol@cg23.fr](mailto:jloziol@cg23.fr)

## SOMMAIRE

### DOSSIER



### Toujours plus vite !

- p. 4-5 / NTIC
- Toujours plus vite
- p. 6-7 / TÉLÉPHONIE MOBILE
- Premiers pylônes avant l'été
- p. 8-9/ HAUT DÉBIT
- DORSAL, deux ans pour réussir



### ACTIONS



- p. 10-11 / TAPISSERIE
- A la conquête des Émirats Arabes Unis
- p. 12-13 / ROUTES DÉPARTEMENTALES
- Reprise des travaux au Masbet
- p. 14-15 / TOURISME
- Offensive tous azimuts
- p. 16/ CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES
- Secteurs Ouest et Nord-Est en action

### TRIBUNE LIBRE

### ■ L'expression des groupes politiques

### RACINES

p. 18-19 / SAVOIR-FAIRE

### ■ Bardeaux de châtaigniers made in Bénévent



### CULTURES



- p. 20-21 / MAI DU LIVRE
- Guéret fait des bulles
- p. 22 / PRÉBENOÏT
- Entre sculpture et peinture
- p. 23 / BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE
- Un printemps très chargé

## Cohérence

Les choix que l'on fait dans la vie politique ont une nécessité commune avec ceux de nos vies personnelles : la cohérence. Sans elle, c'est le sens de nos existences qui se dilue, celui de l'action publique qui devient illisible. Réfléchir, faire des choix et s'y tenir, sont les trois leviers d'une action cohérente.

Ainsi, contrairement à ce qu'affirme ici ou là tel ou tel polémiste, la défense des services publics n'est pas une expression archaïque mais bien un combat d'avenir. Du reste, un archaïsme né dans la Creuse aurait-il eu la moindre chance de prendre une dimension nationale ? Le fait est, par delà les divergences politiques, que "suppression" est le contraire de "création" et ne peut pas être considéré comme synonyme de "modernisation".

Avoir un minimum de cohérence, c'est donc accepter l'idée que les fermetures de services publics ne peuvent pas constituer une amélioration des conditions de vie des populations concernées, et même que la multiplication de ces fermetures constitue une aggravation de leurs difficultés.

À l'inverse, se battre pour la modernité c'est être présent aux grands rendez-vous comme ceux des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les décisions politiques se prennent dans l'intérêt général et celui-ci commande d'agir, dès lors que le marché, qui ne s'autorégule que dans certains esprits rêveurs, persistait à boudier nos régions et leurs populations. Dès notre arrivée à la tête du Conseil Général, en 2001, nous avons lancé les premières études en vue de l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile du département.

Dans le même temps, la création et le développement du Syndicat Mixte DORSAL, sous l'impulsion de son président Michel Vergnier, a imposé l'idée que l'Internet à haut débit serait proposé à tous, particuliers et entreprises, ici, chez nous.

Aujourd'hui, ces ambitions arrivent dans leur phase de réalisation, comme vous pourrez le lire dans ce nouveau numéro du Magazine de la Creuse. Vous lirez aussi d'autres articles qui disent que le Conseil Général ne renonce à aucune de ses missions, qu'il s'agisse du développement de notre territoire ou du bien-être de ses habitants.

La conviction qui anime l'équipe que j'ai l'honneur et le plaisir de présider est que la Creuse a un avenir. C'est la moindre des cohérences d'exiger qu'on ne l'assassine pas. Aussi, nous continuerons à mener tous les combats nécessaires à la concrétisation de cette affirmation.

Bonne lecture.

Jean-Jacques LOZACH  
Président du Conseil Général

## Récit de souffrances



Béatrice Sagot est médecin-chef de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) de la Creuse. Avant de s'engager dans ce service du Conseil Général, elle a connu une toute autre dimension de son métier, avec Médecins Sans Frontières en Guinée, puis en Tchétchénie. "Je venais d'une médecine de luxe où l'on meurt de trop, et j'ai rencontré une médecine de pauvre où l'on meurt de rien", dit-elle avec cette sobriété propre à l'expérience.

Écouter Béatrice Sagot. Et puis, surtout, la lire. "Mission en Guinée", qu'elle vient de publier aux éditions L'Harmattan,

retrace son expérience africaine, "un choc culturel difficile à vivre", les souffrances des autres, la sienne aussi. "Humanitaire, vertige et poussières", annonce le sous-titre. Ce n'est rien de saluer la qualité de l'écriture, c'est juste dire l'émotion qui s'en dégage et ramène à leurs véritables proportions nos bobos et nos blessures d'ego. "Je voulais faire ce livre pour m'aider à faire le suivant". Sur la Tchétchénie, douleur puissante et profonde.

"Mission en Guinée", Béatrice Sagot, éditions L'Harmattan, 14,50€.





# Toujours plus vite !

Une dizaine de pylônes construits pour atteindre 89% de la population couverte en téléphonie mobile dès cet automne ; le lancement du plan DORSAL pour proposer une offre d'Internet à haut débit à 96% de la population d'ici deux ans : 2005 est l'année des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication).

**V**oilà qui ferait un excellent sujet de réflexion pour tous ceux qui persistent à penser que le marché, à lui seul, permet de réguler les choses ; qu'il suffit de "libérer les énergies", d'en appeler à "l'esprit d'initiative" et de compter sur l'offre et la demande pour distribuer du bonheur aux foules extasiées.

En vérité, le marché, parce qu'il est toujours pressé de prouver sa raison d'être par des succès rapides et conséquents, peut à loisir être sauvage, cruel ou tout simplement ignorant de l'existence même de certaines populations. C'était la situation que connaissaient la téléphonie mobile et l'Internet à haut débit dans la Creuse, jusqu'au début des années 2000, tout près de nous et déjà si loin. Et si la situation est aujourd'hui en passe de changer, c'est bien parce que la puissance publique s'est exprimée, dans toutes ses composantes (État, Région, Département) pour dire non à la fracture numérique qui menaçait d'isoler irrémédiablement notre territoire et sa population.

Ainsi, donc, est née l'aventure du Syndicat mixte DORSAL. Pour en mesurer l'enjeu, il suffit d'avoir cette clé à l'esprit : après la mise en place du réseau par la société Axione Limousin, l'internaute lambda disposera d'un outil tout simplement 20 fois plus rapide qu'une connexion classique !

Modèle de mutualisation entre financements publics et privés, le programme DORSAL est surtout un outil indispensable au développement local. Quelques chiffres pour juger de l'ampleur du programme imposé à Axione Limousin dans le cadre de la procédure de délégation de service public initiée par DORSAL :

- 100% des communes du Limousin dotées d'un point d'accès haut débit ;
- 690.000 habitants (96% de la population limousine) et 17.000 entreprises (99%) ayant accès aux services DSL (ADSL, SDSL) ;
- 100% des entreprises de plus de 20 salariés couvertes en haut débit ;
- 100% des sites universitaires en fibre optique ; 100% des lycées, collèges et sites de formation en haut débit.

De la même manière, c'est le Conseil Général de la Creuse qui, le premier, dès 2001, a décidé de se saisir du dossier de la couverture en téléphonie mobile du territoire départemental. La situation était alors on ne peut plus confuse, du strict point de vue du marché : aucun des trois opérateurs ne couvrait complètement la Creuse (et de très loin !) et rien ne laissait présager une quelconque amélioration,

eu égard au poids que pouvait peser le marché local. C'est donc par l'action combinée de tous les décideurs publics - État, Europe, Départements - que la situation s'est débloquée.

Ainsi, 2005 verra la construction des 10 pylônes prévus dans le cadre de la première phase du plan validé par l'État et les opérateurs ; lesquels seront mobilisés pour financer les 22 pylônes prévus dans le cadre d'une seconde phase (période 2006-2007) qui permettra d'atteindre un taux de couverture de la population creusoise de 97%.

Évidemment, le Conseil Général de la Creuse s'est engagé avec détermination dans ce programme, d'un montant de 1,5 million d'euros et bénéficiant d'aides de l'Europe (25%) et de l'État (35%).

Ce d'autant que, les technologies se combinant entre elles, les ouvrages construits par le Département seront en capacité de supporter d'autres réseaux de communications, et notamment permettront l'accès à l'Internet haut débit par voie hertzienne sur les territoires qui en seront équipés.

D'une pierre, deux coups, pour permettre à la Creuse, elle aussi, d'aller toujours plus vite. ■

## Technologies combinées



## Rappel historique

**2001 :** Le Conseil Général décide de lancer une étude permettant de recenser exactement les difficultés de couverture en téléphonie mobile du département. En effet, la concurrence entre les opérateurs, même si elle ne profite guère aux départements ruraux, empêche alors de disposer d'éléments fiables. Courant 2002, cette étude fait apparaître les taux de couverture suivants : Bouygues Télécom 52%, Orange 40%, SFR 37%.

Dans le même temps, le CIADT (comité interministériel pour l'aménagement et le développement du territoire) du 9 juillet 2001, à Limoges, permet d'énoncer un certain nombre de mesures visant à résoudre les questions liées à la fracture numérique entre les territoires. Il propose notamment, s'agissant de la couverture en téléphonie mobile, des cofinancements publics (État, Europe et collectivités locales) pour la réalisation d'infrastructures passives (pylônes).

**Fin 2002 :** à la suite du CIADT du 13 décembre 2002 qui reprend et réaffirme les principes du CIADT du 9 juillet 2001, l'État signe une convention avec les trois opérateurs français de téléphonie mobile, afin de résorber les zones non couvertes du territoire hexagonal, dites "zones blanches". Ce plan prévoit la mobilisation de fonds de l'État et de l'Europe, la participation des collectivités locales pour une première phase et l'engagement des opérateurs pour une seconde phase d'implantation de pylônes. Finalement, en juin 2003, à partir des données recensées sur le terrain (notamment l'étude du Conseil Général qui permet de rectifier certaines approximations), le plan définitif est adopté. Une période de mise au point et de négociations avec les opérateurs aboutit, au printemps 2004, à la signature d'un protocole d'accord définissant les obligations de chacun des opérateurs et du Conseil Général. Les mois qui ont suivi ont consisté en la recherche des terrains permettant d'implanter les structures passives.

**2005 :** Le premier pylône devrait être livré d'ici fin juin, un second dans la foulée avant la mi-juillet. Les autres pylônes seront installés au rythme d'un toutes les deux semaines, avec l'objectif d'achever la première phase au plus tard fin octobre 2005. À noter que la mise en service se fait environ un mois après la mise à disposition de l'ouvrage aux opérateurs.



## TÉLÉPHONIE MOBILE

# Bientôt la fin des zones blanches

**Les utilisateurs creusois de téléphone portab le pourront bientôt utiliser leur appareil de n'importe quelle commune du département. Les premiers pylônes construits par le Conseil Général apparaîtront d'ici l'été.**

**Q**ue l'on soit adepte ou encore réfractaire - l'espèce est en voie de disparition... - la réalité est que le téléphone portable est aujourd'hui devenu un outil indispensable à l'immense majorité d'entre nous. Or, comme malheureusement de façon presque systématique chaque fois qu'une nouvelle technologie devient un marché économique, la Creuse a vu les grandes batailles entre les opérateurs privés se dérouler plutôt loin d'elle. Fort heureusement, notre département n'était pas le seul dans ce cas. Ainsi, partant du constat que plus de 8% du territoire national ne bénéficiait d'aucune couverture, le gouvernement a signé, fin 2002, une convention nationale avec les trois opérateurs français de téléphonie mobile, afin de résorber les zones non couvertes, dites "zones blanches".

Le Conseil Général, dès 2001, avait décidé de se saisir de ce dossier et l'étude commandée à la société Praxitel montrait clairement le chemin qu'il restait à défricher. Nous voici rendus, aujourd'hui, à l'heure de la concrétisation. Cette année verra la réalisation de la première phase

Dès cette année, le Conseil Général construira 10 pylônes. Dans un second temps, les opérateurs de téléphonie mobile seront tenus d'équiper le département de 22 relais supplémentaires.

du plan d'implantation, tel qu'il a pu être mis au point dans le cadre du partenariat entre l'État, les opérateurs et le Département. D'ici l'automne 2005, une dizaine de pylônes vont être implantés ; les entreprises ont été choisies et les premiers travaux de terrassement ou de forage ont été réalisés pendant l'hiver.

Cette première phase prévoit :

- 5 implantations dans la vallée de la Creuse (Anzême, La Celle-Dunoise, Chéniers, Fresselines et Mortroux)
- 4 implantations dans l'Est creusois (Arfeuille-Châtain, Champagnat, Peyrat-la-Nonière et Tardes) ;
- 1 implantation dans le Sud creusois (La Villedieu).

Évidemment, ces pylônes couvriront des secteurs beaucoup plus larges que les seules communes susnommées. Leur implantation permettra, en tout cas, d'arriver à une couverture en téléphonie de 89% de la population creusoise. Avec la seconde phase et ses 22 relais supplémentaires qui seront à la charge des opérateurs, ce taux de couverture sera porté à 97% fin 2007, mettant la Creuse à l'heure de la modernité. ■

## Itinérance locale, quel joli nom



Pour couvrir toutes les "zones blanches" et fournir un accès aux réseaux de téléphonie mobile, on recourt au principe dit de "l'itinérance locale". Il s'agit de mettre les moyens de communication en commun, ce qui permet de minimiser les coûts liés aux équipements.

L'itinérance locale consiste à faire passer les communications des trois opérateurs par une seule et même antenne. Ainsi, un opérateur installe une antenne et permet à ses concurrents de l'utiliser.

Pour l'utilisateur, quel que soit le prestataire qu'il a choisi pour son mobile, c'est un plus incontestable puisque tous ses appels sont relayés dans des conditions optimales.

Le plan de déploiement creusois est basé sur ce fonctionnement de l'itinérance locale. Il prévoit que le Conseil Général, maître d'ouvrage de l'opération, construit les structures passives (pylônes) et laisse aux opérateurs le soin de financer les équipements de transmission. Un fonctionnement tout à fait savoureux, puisqu'il "unit" les différents opérateurs pour un meilleur service de l'utilisateur creusois, pourtant tellement oublié jusqu'alors...





## Petit lexique du haut débit

**Bit** : Contraction de "binary digit". La plus petite unité d'information traitée par un ordinateur. Un caractère (lettre ou chiffre) est en général codé par 8 bits, ce qui représente 1 octet.

**Débit** : Le débit se mesure en bits par seconde ou par ses multiples : kilobit/s (kb/s) pour 1.000 bits/s ; mégabit/s (Mb/s) pour 1 million de bits/s ; gigabit/s (Gb/s) pour 1 milliard de bits/s. Le débit sur une ligne téléphonique classique est de 56 Kb/s ; on considère qu'on est en "bas débit" en dessous d'un seuil de 128 Kb/s. Au bout de la procédure DORSAL, les connexions proposées seront de 10 Mb/s partout (haut débit), et même de 10 à 100 Mb/s dans les zones de développement économique (très haut débit).

**DSL** : "Digital Subscriber Line", ou "ligne d'abonné numérique" (votre ligne téléphonique). Cette technologie permet d'accélérer la vitesse de transmission des informations, en réutilisant les lignes téléphoniques.

L'**ADSL** ou "Asymmetric Digital Subscriber Line" : c'est l'application la plus connue des technologies DSL. Elle se caractérise par un débit descendant (de l'Internet vers l'abonné) nettement supérieur au débit montant (de l'abonné vers l'Internet). Elle permet donc de télécharger très rapidement des informations reçues, ce qui correspond bien à la demande des particuliers. Pour les entreprises, le **SDSL** ou "Symetric digital subscriber line" est plus approprié, puisqu'il permet d'avoir des débits montants et descendants identiques, autrement dit d'envoyer des informations aussi vite qu'on les reçoit.

**FAI** : Fournisseur d'Accès à l'Internet. Tout internaute conservera sa totale liberté de choix avec l'arrivée du haut débit. Ni DORSAL, ni Axione, qui est un opérateur d'opérateur chargé de créer l'infrastructure du haut débit, ne vendront directement des services Internet.

**Modem** : Cet appareil permet de transformer les signaux analogiques en signaux numériques, et inversement. C'est l'outil indispensable pour se connecter à l'Internet via sa ligne téléphonique.

**Wi-Fi** : Acronyme de "Wireless Fidelity". Technologie qui permet de se relier au haut débit par la voie hertzienne et l'intermédiaire d'une borne, avec une portée de plusieurs centaines de mètres.

**Wi-MAX** : Cette technologie a de nombreux points communs avec la BLR (Boucle Locale Radio). Le débit délivré par une station WiMAX est de l'ordre de 20 Mb/s dans un rayon de 30 km.



## INTERNET HAUT DÉBIT

# DORSAL : 2 ans pour réussir

**D'ici le printemps 2007, toute la région Limousin doit être couverte par l'Internet haut débit. Tel est le défi technique que doit relever le groupement d'entreprises Axione - Sogetrel, qui a été choisi par le Syndicat DORSAL.**

Les premiers coups de pioche vont être donnés dans quelques semaines. Objectif : construire en deux ans le réseau d'Internet haut et très haut débit DORSAL en Limousin, et ainsi proposer à l'ensemble de la population de la région la même offre que dans les grandes agglomérations françaises, et ce aux meilleurs tarifs. Au départ, l'ambition avait tout de la gageure : "L'Internet haut débit pour tous en Limousin" ! C'est que les investisseurs privés ne se bouscuaient pas pour promettre aux Limousins des jours meilleurs, le marché régional ne présentant évidemment pas des garanties de rentabilité immédiate. C'est donc DORSAL qui s'y est collé, autrement dit les collectivités membres de ce syndicat mixte. Et aujourd'hui, au bout des études et autres consultations, l'ambition va devenir réalité. DORSAL a défini un service public du haut débit, dont l'ambition est de combler l'écart entre nos territoires et les grandes agglomérations de l'Hexagone, tant en termes de diversité des offres que des prix. Le groupement d'entreprises Axione - Sogetrel a été choisi pour assurer la délégation de ce service public, et ce pour une durée de 20 ans, au terme de laquelle le réseau redeviendra propriété du Syndicat. Au titre de cette concession, le délégataire va créer la société Axione Limousin, qui devra :

Plus de 1.000 km de fibre optique seront installés pour constituer le réseau du haut débit en Limousin, qui s'appuiera sur l'ensemble des technologies les plus récentes comme l'ADSL, le SDSL, le WiMAX, etc.



- Créer une infrastructure de télécommunications utilisant les technologies de nouvelle génération comme l'ADSL, le SDSL, le WiMAX, ainsi que de la fibre optique (plus de 1.000km) et des faisceaux hertziens.
  - Exploiter et assurer la maintenance de cette infrastructure.
  - Commercialiser, de façon neutre et non discriminatoire, des services haut et très haut débit auprès des opérateurs de télécommunications et fournisseurs d'accès Internet.
- Avec ce réseau, c'est la vie de tous les internautes, entreprises et particuliers, qui va changer. Imaginez qu'avec une connexion classique, il faut 6 secondes pour télécharger un e-mail de 2 pages (20 Ko), près de 25 minutes pour 1 minute de musique (5 Mo). Avec l'ADSL, il suffira d'une demie seconde dans le premier cas, un peu plus d'1 minute dans le second !
- La mission de DORSAL va maintenant consister à accompagner Axione Limousin dans sa mission et à veiller à ce que le délégataire tienne ses engagements, notamment en ce qui concerne les travaux et les déploiements, la compétitivité des prix et la neutralité de la commercialisation du réseau. Le calendrier, lui, est précis : l'ensemble du réseau devrait être opérationnel entre l'automne 2005 et le printemps 2007. ■



## DORSAL en bref

**85 millions d'€** : Le coût du projet DORSAL est estimé au total à 85 millions d'€ sur la durée de la concession (20 ans), répartis entre financements public (44%) et privé (56%).

L'investissement financier du concessionnaire, de l'ordre de 30 millions d'€, pourra être complété par une subvention de l'État, de la Région et de l'Europe. Le Contrat de Plan État - Région et le DOCUP (document unique de programmation) de l'Europe tiennent chacun 15 millions d'€ disponibles. Les trois départements de la région participent au financement à hauteur de 8 millions d'€.

Ainsi, le montant des investissements de premier établissement de DORSAL est estimé à 68 millions d'€, sur un total de 85 millions. Le solde proviendra des investisseurs présents au capital du délégataire, ce dernier se rémunérant directement auprès de ses clients (les opérateurs), pour réinvestir au cours des 20 ans du contrat, mais aussi et surtout pour assurer la gestion de l'infrastructure à ses risques et périls.

**2 types de zones prioritaires** : DORSAL a défini 2 types de zones prioritaires à couvrir en haut et très haut débit.

Les zones de développement économique, qui présentent un certain niveau d'activité économique et bénéficieront du haut et très haut débit (de 10 à 100 Mb/s). Elles étaient un peu plus de 70 dans le cahier des charges initial, DORSAL en a obtenu 150.

Les zones d'aménagement du territoire, en gros tout le reste de la région (zones rurales et résidentielles) où n'existe aujourd'hui aucune offre d'accès au haut débit. Elles bénéficieront d'une connexion à hauteur de 10 Mb/s. Elles étaient un peu plus de 200 dans le cahier des charges initial, DORSAL en a obtenu 600.





L'exposition était placée sous le patronage du Shaikh Abdallah bin Zayed Al Nahyam, ministre de l'Information et de la Culture des Émirats, et de l'Ambassadeur de France François Gouyette, qui l'ont inaugurée avec le président du Conseil Général, Jean-Jacques Lozach.

L'exposition Prestige d'Aubusson aux Émirats Arabes Unis a permis de montrer quelques-unes des pièces maîtresses du savoir-faire des lissiers d'Aubusson et Felletin.



## ÉMIRATS ARABES UNIS

# Nouveaux horizons pour la tapisserie

L'importante délégation qui s'est rendue aux Émirats Arabes Unis, plaque tournante des affaires au Moyen-Orient, du 29 janvier au 2 février 2005, est revenue avec l'espoir de conquérir de nouveaux marchés pour un secteur menacé.

Jean Lurçat, Richard Texier, Dom Robert, Daniel Riberzani, Jean Picart le Doux, Sylvain Dubuisson : c'est une bonne vingtaine de tapisseries d'Aubusson et de Felletin, pour la plupart des œuvres contemporaines de grande dimension, qui ont fait le voyage aux Émirats Arabes Unis pour y être exposées, du 29 janvier au 2 février, à l'hôtel Royal Méridien d'Abu Dhabi et au Royal Mirage de Dubaï.

L'exposition Prestige d'Aubusson aux Emirats Arabes Unis avait été placée sous le patronage du Shaikh Abdallah bin Zayed Al Nahyam, ministre de l'Information et de la Culture des Émirats, et de l'Ambassadeur de France François Gouyette. Pour l'occasion, un superbe catalogue, réalisé sous la direction artistique de Michèle Giffault, conservateur du Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson, avait été édité.

### Une clientèle à séduire... En s'adaptant au marché

On le sait, depuis quelques années, la profession traverse une crise grave. Concurrence chinoise (5.000 lissiers), absence de stock de tapisseries contemporaines de qualité, faible politique d'édition, manque de commandes : c'est l'existence même du secteur qui est aujourd'hui en péril. 1.500 à 2.000 personnes travaillaient dans les ateliers creusois au début du siècle dernier. Le secteur ne compte plus aujourd'hui qu'une centaine de salariés (en comptant les métiers annexes), une quarantaine de lissiers répartis dans

une quinzaine d'ateliers, quatre d'entre eux seulement étant créateurs d'emplois au gré des commandes. En sorte que ce sont aujourd'hui six siècles d'histoire et de patrimoine qui sont menacés. "Conquérir de nouveaux marchés, séduire de nouvelles clientèles", telle est aujourd'hui la priorité affichée par la profession, appuyée par l'État et les collectivités.

Or, les Émirats Arabes Unis s'imposent comme un créneau à occuper. Véritable plate-forme de redistribution pour tout le Moyen-Orient et bien au-delà, Dubaï affiche des projets d'investissement dans l'immobilier estimés à 3 milliards d'euros. "Public ciblé, averti et fortuné, grandes familles, milieux d'affaires, entreprises et donneurs d'ordre, architectes, décorateurs d'intérieurs", il est apparu très tôt à Jean-Jacques Lozach, président du Conseil Général de la Creuse, que l'art d'Aubusson devait séduire cette clientèle. La rencontre organisée à Abu Dhabi le dimanche 30 janvier, en marge de l'exposition, entre les membres de la délégation (les lissiers en particulier) et plusieurs donneurs d'ordre, architectes et décorateurs, a permis de prendre la mesure du marché, "douche froide" comprise pour les professionnels. "Comment vais-je convaincre mon client qu'il lui faut dépenser 200.000 dinars (44.000€) pour une œuvre originale quand il se contentera d'une copie à 2.000 dinars?", assène Paula Al Askari, décoratrice d'intérieur, travaillant ici pour les plus grands et les plus riches.

L'intérêt d'éditer quelques artistes arabes bien connus à des prix raisonnables, ou encore de jouer sur l'effet mimétisme avec un catalogue recensant les lieux les plus

prestigieux de la planète où sont exposées des tapisseries d'Aubusson sont apparus comme des créneaux possibles pour pénétrer plus profondément le marché des Emirats. D'autres l'on fait (Legrand, Bernardaud, l'Atelier Four d'Aubusson aurait même déjà un agent sur place) et rien n'est donc impossible, à condition de vouloir s'en donner les moyens. "Donnez-nous des idées pour utiliser vos tapisseries, donnez-nous des catalogues" a suggéré Paula Al Askari. La balle est bien dans le camp des professionnels d'Aubusson. ■

## Une imposante délégation

C'est une délégation d'une quinzaine de personnes que conduisait Jean-Jacques Lozach, président du Conseil Général de la Creuse, à l'origine de la manifestation.

La délégation était composée de : Jean-Jacques Lozach, président du Conseil Général de la Creuse, 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil Régional du Limousin ; Martine Leclerc, vice-présidente du Conseil Régional chargée des Affaires culturelles ; Alain Marsaud, député de la Haute-Vienne, et président des Amitiés parlementaires France-Émirats Arabes Unis ; Michel Moine, maire d'Aubusson ; Jean-Pierre Limousin, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne ; les lissiers Lucien Blondeau (Manufacture Saint-Jean - Aubusson), Bernart Petit (Atelier Courant d'Art - Aubusson), Lucas Pinton (Atelier Pinton - Felletin) ; Michèle Giffault, conservateur du Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson ; Jean-Pierre Baste, directeur général de la CCI de Limoges ; Michel Delau, directeur de l'Agence régionale de développement (ARD). ■

## Et aussi...

### HANDICAP : ADAPTER SON VÉHICULE

Lorsque son épouse est devenue tétraplégique, Roger Mandart a fait aménager une voiture, afin de pouvoir la véhiculer dans les meilleures conditions possibles. Il a mis cette expérience au service des autres, en élaborant un guide tout à fait précieux pour les personnes concernées et leurs familles, intitulé



"Aménagements des véhicules individuels pour personnes à mobilité réduite".

Ce guide est disponible au prix de 5€ (frais de port inclus), auprès du Club des Loisirs et d'Entraide de l'hôpital Poincaré, 11, rue Claude Liard, 92380 Garches (Tél. : 01.47.01.09.60).

### BOUSSAC : COLLÈGE SYMBOLE



Le nouveau collège Henri-Judet de Boussac, qui a ouvert ses portes aux élèves du secteur à la rentrée de septembre dernier, a été officiellement inauguré le 1<sup>er</sup> mars, en présence de nombreux élus, des autorités de l'Éducation Nationale, et bien sûr des élèves, de leurs professeurs et parents.

Cette cérémonie a été l'occasion d'une longue visite de l'établissement conçu par l'architecte sostranien François Depresle. Offrant aujourd'hui un espace moderne, spacieux, doté d'équipements dernier cri, notamment informatiques, il est le symbole de la volonté du Conseil Général de proposer aux jeunes Creusois des conditions idéales d'enseignement et d'éducation.

Certes, la construction d'un nouveau collège est tout à fait exceptionnelle. Toutefois, dans le même esprit de modernité, rappelons que d'importants travaux vont être réalisés cette année dans différents collèges du département (Ahun, Auzances, Bourgameuf, Chénérailles, Crocq, Felletin, Jules-Marouzeau Guéret, Martin-Nadaud Guéret et Parsac), qu'il s'agisse de grosses réparations ou d'aménagement de restaurants scolaires.

## ROUTES DÉPARTEMENTALES

# Reprise des travaux au Masbet

Après la coupure occasionnée par la saison d'hiver, l'important chantier du Masbet a repris fin mars. Outre l'axe Est Limousin, d'autres chantiers d'importance ont été ou vont être réalisés.



La RD997 présente une chaussée totalement refaite, sur une quinzaine de kilomètres entre le nord de Gouzon et le sud de Boussac.



Les travaux ont repris au Masbet, sur l'axe Est Limousin.

12

L'axe Est Limousin est un dossier stratégique dans la politique routière du Conseil Général. Du nord au sud du département, de Boussac à La Courtine en passant par la RN145 (Gouzon), c'est un cordon vital pour l'économie locale, mais aussi régionale et interrégionale. C'est pourquoi le Conseil Général a pu obtenir de la Région un effort particulier, sous la forme d'une contractualisation : convention cadre de 15 ans, assortie de conventions d'application qui précisent, par période de 5 ans, les projets d'aménagement qui sont à réaliser et les subventions régionales qui viennent appuyer l'effort du Département (jusqu'à 50% pour les routes nouvelles).

Pour l'année 2005, le PRIR prévoit plusieurs chantiers : la poursuite de l'aménagement de la RD982 sur la commune de Croze (section Le Masbet - Le Tarderon) ; les travaux de renforcement de la RD990 entre Chaussidou et La Seillade, sur les communes de Puy-Malsignat et Saint-Maixant ; la construction d'un giratoire au niveau de l'échangeur de la RN145, à Gouzon.

Le chantier du Masbet, dont la première tranche a eu lieu avant l'hiver avec d'importants travaux de terrassement, a repris fin mars. Sur environ 3 km, il s'agit de rectifier certains virages tout en livrant une chaussée hors-gel, comme c'est systématiquement le cahier des charges sur l'ensemble de l'axe Est Limousin. À noter que pendant les évolutions des engins de chantier, les bureaux du Conseil Général s'activent aussi, puisque le Service des Routes travaille à réaliser les acquisitions de terrain nécessaires à la suite de ce programme : la section Le Tarderon - La

Gratade. L'activité sur les routes départementales ne concerne évidemment pas que l'axe Est Limousin. Parmi les gros chantiers de réparation qui viennent d'être réalisés, on en retiendra deux, particulièrement visibles et tout aussi nécessaires à la structuration d'un réseau routier performant.

Tout d'abord la réfection totale de la chaussée sur la quinzaine de kilomètres de RD997 entre le nord de Gouzon et le sud de Boussac (au carrefour avec la RD917). À raison de 180 kg/m<sup>2</sup> d'enrobé, cet important chantier réalisé sur le budget du programme d'axes, fin 2004, a coûté environ 900.000€. Il offre aujourd'hui une chaussée impeccable aux nombreux usagers de cet axe important.

## Traverse de Guéret : première étape d'un changement de visage

L'autre gros morceau vient de se terminer. Il s'agissait de la première tranche d'un important programme de réhabilitation de la traverse de Guéret, qui en changera à terme le visage. C'est le Conseil Général qui a conduit ces travaux, d'un montant de plus de 850.000€ et bénéficiant de financements de la Ville et de la Région. Ils ont consisté en la réfection complète de la chaussée sur les tronçons suivants : avenue René Cassin, entre le rond-point de l'Europe (entrée Guéret/Centre à partir de la RN145) et la rue Pierre Dufour ; puis avenue Charles de Gaulle, jusqu'à la rue de Verdun, en sautant le rond-point de la Gasne.

Ce dernier fera l'objet d'un traitement spécifique l'année prochaine, avec vraisemblablement la création d'un double rond-point et la suppression des feux tricolores, aménagements destinés à fluidifier cet accès essentiel au cœur de la ville préfectorale. ■

## Un budget de plus de 11 millions d'euros

Le Conseil Général a décidé d'accentuer ses efforts d'investissement en matière de voirie départementale. Ainsi, les dépenses réalisées en 2004 (8,8 millions d'euros) ont représenté une augmentation de plus de 10% par rapport à 2003. Pour l'année 2005, le budget prévu dépasse les 11 millions d'euros.

Les trois postes les plus importants de ces investissements routiers sont :

- Les grosses réparations (programme d'axes, ouvrages d'art, traverses d'agglomérations), 4 millions d'euros ;
- Le PRIR (programme routier d'intérêt régional), plus de 2,8 millions d'euros. Il s'agit de l'axe Est Limousin du nord au sud de la Creuse, financé dans le cadre d'une convention cadre de 15 ans liant le Conseil Général et le Conseil Régional ;
- Le PRID (programme routier d'intérêt départemental), plus de 2,7 millions d'euros. En 2005, cela concernera l'aménagement de la RD942 à Sainte-Feyre, au lieu-dit "La Pisciculture" et celui de la RD917 entre Soumans et la RN145, deux projets pour lesquels les dossiers d'appel d'offres sont en cours d'élaboration.

## Et aussi...

### LE DÉPARTEMENT AIDE L'EMPLOI



Lors de sa dernière séance plénière, l'Assemblée départementale a décidé de voter une aide exceptionnelle de 256.000€ à la société "Les Montagnes d'Auzances", afin de l'aider à réaliser un programme immobilier ambitieux, comportant notamment la mise en place de deux lignes de transformation et de conditionnement de lait de montagne. Ce programme vise à lui permettre d'augmenter ses capacités globales par le développement des produits de montagne, tout en répondant à la demande croissante de la grande distribution.

Pour son projet estimé à 4,27 millions d'euros (hors taxes), l'entreprise a dû revoir son plan de financement initial, notamment en raison du refus du ministère de l'Agriculture d'attribuer une aide au titre du FEOGA/prime d'orientation agricole. C'est pourquoi le Conseil Général, après avoir donné une première fois son accord pour une aide de 5%, a accepté de revoir sa participation à hauteur de 6%, permettant ainsi le bouclage du financement de ce projet, qui vise l'embauche de 20 personnes dans les prochains mois.

### COLLÈGE AU CINÉMA : SUCCÈS CONFIRMÉ

Chaque année, le Conseil Général finance l'opération "Collège au Cinéma" (entrées et transports). "Collège au Cinéma" se veut avant tout une opération pédagogique, destinée à ouvrir les jeunes à la découverte d'un cinéma qu'ils ne rencontreraient peut-être pas spontanément, les séances servant souvent de support à un travail en classe.

Au cours de l'année scolaire 2004/2005, les 18 collèges creusois participent, soit un total de 3.194 élèves représentant 60% des effectifs collégiens. Cette opération concerne également 5 salles de cinéma du département (Le Sénéchal, L'Eden, Le Colbert, Le Régent et L'Alpha), ainsi qu'une salle du circuit Ciné Plus (Boussac).

13



Disponibles  
dans les Offices  
de Tourisme du  
département

## Jeu Concours

Besoin de nature ?  
Cliquez ici pour  
gagner un séjour  
en Creuse...  
pour 2 personnes  
en gîte 3 épis ou  
pour 8 personnes  
en gîte 4 épis.

Les dernières éditions du CDT, dont le nouveau guide "La Creuse/Parcs et Jardins", sont sorties. Le dernier numéro de la revue destinée aux résidents secondaires aussi.

La campagne de recrutement de nouveaux contacts sur Internet, s'appuyant sur un jeu-concours, a bien fonctionné.

## Et aussi...

### COLLÉGIENS AU SALON DU LIVRE

C'est encore une action habituelle du Conseil Général dans le domaine éducatif : le déplacement de classes de collégiens au Salon du Livre de Paris. Le 23 mars, ce sont 103 élèves et 11 accompagnateurs qui ont participé à ce déplacement ; ils représentaient les collèges Martin-Nadaud de Guéret et Jean Zay de Chambon-sur-Voueize. L'accès au Salon du Livre leur était offert pour avoir participé à des actions de développement de la lecture, des ateliers de pratique artistique autour de la lecture et de l'écriture. Le Conseil Général prend à sa charge 50% des frais facturés par la SNCF (50% pris en charge par les collèges), ainsi que le coût des tickets de métro.

### LÉPAUD : "FLY IN" LE RETOUR



Les 20, 21 et 22 mai, l'aérodrome de Lépaud accueillera une nouvelle fois le "Fly In Montluçon-Guéret". Plus de 120 avions viendront de toute la France pour une rencontre amicale rassemblant les propriétaires d'aéronefs des compagnies Air France, KLM, Britair, Air Littoral... Et tous leurs amis. On pourra y voir toutes les sortes d'aéronefs : avions, planeurs, moto-planeurs, ULM, ballons, hélicoptères, comme en 2003 et 2004. Avions de collection (T6, Boeing Stearman, Beechcraft Staggerwing, Rearwin Sporster), avions de légende (T6, B25, Bücker, Stampe), avions à réaction (FOUGA), avions rares (Aero 20, Broussard)... Mais aussi, aéronefs ultra modernes permettant de traverser la France en quelques heures et en consommant très peu de carburant. Avions de voltige : Cap 232, Cap 231 pilotés par des champions de France, d'Europe...

## TOURISME

# Offensive tous azimuts

Pour vendre la "destination Creuse" à un nombre croissant de nouveaux clients, le Comité départemental du Tourisme se multiplie sur tous les fronts, notamment sur Internet avec un jeu-concours.

Depuis quelques années, le Comité départemental du Tourisme de la Creuse a imposé une certaine image du département. Sur la thématique des jardins - "Faites-vous une fleur, offrez-vous un jardin" - qui correspond indéniablement aux atouts de la Creuse, mais aussi dans la manière de valoriser cette identité avec les produits thématiques proposés (pêche, randonnée, etc.). Ainsi avons-nous déjà évoqué dans ces colonnes les succès remportés par le CDT sur des salons ou, dès le début de cette année, avec le prix du meilleur dossier de presse au Forum Déptour organisé par la Fédération nationale des comités départementaux du tourisme (voir Le Magazine de la Creuse n°17). Dernier succès en date : le prix du meilleur accueil et du plus beau stand au Salon du Tourisme de Nantes, en février.

Le CDT ne s'endort évidemment pas sur ses lauriers et fait même feu de tout bois. Une nouvelle saison qui s'annonce invite à de nouvelles éditions de documents promotionnels ;

derniers en date, les cartes filières "La Creuse/Balades à pied" et "La Creuse/À cheval", ainsi que la nouvelle mouture de la plaquette "La Creuse/Parcs et Jardins".

Le retour des beaux jours annonce celui des résidents secondaires, du coup le CDT sort le n°2 de "Un été en Creuse". Cette revue, destinée principalement aux résidents secondaires et éditée à 5.500 exemplaires, leur propose une revue des principaux événements de l'été qui peuvent les amener à profiter pleinement du département, chacun des quatre Pays du Département disposant d'un espace conséquent pour présenter ses propres animations.

### Jeu-concours sur Internet

Sur un plan plus directement commercial, le CDT conduit sa désormais traditionnelle opération printanière des "Idées week-ends", avec des réductions sur certains hébergements

(Logis de France) et une palette très large de produits (gastronomie, pêche, balades, patrimoine, équitation, etc.), dont certaines nouveautés.

Enfin, le tourisme creusois ne pouvait manquer de profiter des nouvelles surfaces d'exposition que propose Internet. C'est ainsi que le CDT a lancé une campagne de communication via le Web, avec un jeu-concours qui visait au "recrutement" de 30.000 nouveaux contacts (demandes de documentation). Objectif atteint, avec cette campagne qui était visible à l'adresse [www.vacancesencreuse.com](http://www.vacancesencreuse.com), et proposait à la fois une découverte des atouts du département et un questionnaire pour gagner des lots... et l'envie de venir en Creuse.

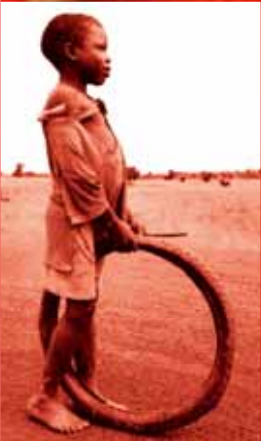
À n'en pas douter, le Comité départemental du Tourisme de la Creuse ne ménage pas sa peine pour réunir les meilleures conditions de réussite de la saison 2005, après un millésime 2004 qui a vu notre département tenir solidement son rang. ■





SECTEUR  
OUEST

## Solidarité avec le Burkina Faso



Fournitures scolaires, matériels sportifs et informatiques : les conseillers généraux jeunes du secteur Ouest ont organisé une collecte, en faveur des élèves de Gourcy, au Burkina Faso.

Au début du mois, juste avant les vacances de Printemps, les conseillers généraux jeunes du secteur Ouest ont appelé leurs camarades (collèges de Bénévent-l'Abbaye, Bourgneuf, Dun-le-Palestel et La Souterraine) à participer à une belle action de solidarité en faveur des élèves de Gourcy, au Burkina Faso.

Ce projet, adopté en séance plénière par le Conseil Général des Jeunes, le 2 février dernier, a pu se bâtir grâce aux conseils de M<sup>me</sup> Thomas, professeuse au LEP Delphine-Gay de Bourgneuf, qui a déjà une expérience d'échanges avec le Burkina Faso.

L'opération consistait en une vaste collecte de fournitures scolaires (crayons, stylos, règles, compas, cahiers, ardoises et craies, etc.), matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes, feuilles, etc.) et sportifs (chaussures de foot, shorts, ballons, raquettes, etc.), toutes choses dont les jeunes Burkinabés manquent cruellement pour poursuivre leurs études dans des conditions que nous estimons normales.

Cette collecte a eu lieu simultanément dans les quatre collèges du secteur Ouest. Les dons recueillis à cette occasion seront prochainement acheminés (en mai) vers le continent africain, le coût de ces opérations d'acheminement (176 € le mètre cube) étant pris en charge sur le budget du Conseil Général des Jeunes.



SECTEUR NORD-EST

## Silence, ils tournent...

**Le grand projet des conseillers généraux jeunes du secteur Nord-Est, c'est le tournage d'un court métrage relatant la journée d'un collégien handicapé. Action !**

**A**près deux jours d'écriture du scénario pendant les vacances de février, les conseillers généraux jeunes du secteur Nord-Est (collèges de Bonnat, Boussac, Chambon-sur-Voueize, Châtelus-Malvaleix et Parsac) sont passés à la phase concrète de leur projet à partir de la fin mars : le tournage d'un court métrage d'une quinzaine de minutes sur la journée d'un collégien handicapé. L'idée avait été lancée par les élus de l'année dernière, elle a été poursuivie cette année.

L'histoire que les conseiller généraux jeunes ont écrite est une fiction, même si le film accompagne les pas de leur camarade Antoine, qui vit véritablement un handicap et a pu apporter des éléments concrets à l'écriture du scénario. Le film, réalisé

sous la conduite du cinéaste Hervé Bizet, est une sorte de cheminement progressif vers la découverte de la réalité du handicap vécu par le héros. L'idée des conseillers généraux jeunes est de montrer qu'un jeune handicapé n'est pas différent des autres.

Autour du jeune Antoine, le tournage a eu lieu au collège Françoise-Dolto de Châtelus-Malvaleix. Dans la cour de récréation, au self, en salle de cours ou encore dans le contexte particulier d'une bousculade, les conseillers généraux jeunes sont passés devant et derrière la caméra, l'un d'eux, Raphaël, étant le très officiel assistant du réalisateur. Viendront ensuite le montage et la diffusion de ce film. Mais ça, c'est une autre histoire. ■

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

## GROUPE DE LA GAUCHE PLURIELLE Aider les plus fragiles



Dans une France qui gronde et n'en finit pas d'exprimer ses souffrances, la majorité départementale a souhaité apporter des réponses aux personnes les plus en difficultés, dans le cadre des compétences du Conseil Général en matière d'action sociale.

Cette solidarité en direction des publics fragiles, nous la manifestons à travers une série de mesures

relatives à "la politique départementale en matière d'insertion et de lutte contre l'exclusion". Des propositions adaptées, inscrites sur le long terme, permettant notamment de faire face à l'augmentation du nombre de Rmistes en Creuse (+10 % en 2004).

Le plan adopté par l'assemblée départementale le 14 Mars 2005 est ambitieux. Il vise à favoriser l'insertion professionnelle par un accompagnement individualisé, en se dotant de personnels chargés de répondre aux situations de plus en plus difficiles. Nous avons voulu mettre l'accent sur le volet de l'insertion par l'activité

économique, avec de nouveaux chantiers d'insertion, sans oublier la lutte contre toutes les formes de précarité et d'exclusion et la présence des services du Conseil Général au plus près des habitants. Cette stratégie doit notamment permettre aux femmes aux jeunes d'être pris en compte dans les actions de formation mieux ciblées.

Ce plan a été élaboré à partir des "Assises départementales de l'insertion professionnelle et sociale", qui furent un moment important rassemblant l'ensemble des acteurs de terrain, des professionnels, des associatifs et des bénévoles. Notre méthode, déjà éprouvée en de multiples occasions (Rencontres pour la Creuse, Assises départementales de l'École et des Services publics), a des exigences : le rassemblement, l'écoute, le travail en liaison avec tous les partenaires. Mais elle nous permet de traduire notre politique en actes concrets sur le terrain, avec des réponses qui s'inscrivent dans une dimension de justice sociale et de solidarité.

William CHERVY

Président du Groupe de la Gauche Plurielle

En raison de propos pouvant revêtir un caractère diffamatoire et ainsi engager la responsabilité du directeur de la publication conformément à l'article 42 de la Loi du 29 juillet 1881, la Tribune de la Droite Républicaine ne peut être publiée.



Les clochers de l'Hôtel du Département, à Guéret, arborent le gris velouté du bardeau de châtaignier vieilli.

## CHÂTAIGNIER

# Bardeau grand cru

L'entreprise Richard, à Bénévent-l'Abbaye, est la dernière de France à produire des bardeaux de châtaignier fendus à la main, dans la plus pure tradition héritée du Moyen-Âge. Un savoir-faire largement reconnu.

Regardez bien le Mont Saint-Michel, c'est nous ! Bien sûr, l'affirmation a quelque chose de présomptueux. En fait, la plaquette de promotion de l'entreprise Richard invite seulement à lever les yeux pour découvrir, trésor parmi les innombrables richesses du site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, un savoir-faire soigneusement entretenu en famille(s) par des hommes aux mains larges et franches, qui donne ces toitures en écailles de bois d'un gris foncé et velouté : le bardeau de châtaignier.

À Bénévent-l'Abbaye, on connaît bien ceux qui ont participé à la rénovation du Mont Saint-Michel, mais aussi des moulins à vent du Puy du Fou et de l'église d'Honfleur : la famille Richard. On les connaît comme basketteurs, vaillants du coup d'envoi au verre de l'amitié. Comme artisans, aussi. À la sortie du bourg, sur la route de Mourioux, on ne peut pas manquer l'atelier familial, ni la maison de Joël, le fils aîné devenu patron après le départ en retraite de son père, Marc : la bâtisse porte témoignage, toute bardée de châtaignier, des quatre murs à la toiture. Et puis, les Richard n'ont pas fait qu'exporter leurs planchettes fendues et planées à la main ; ils ont aussi réalisé la rénovation du clocher de l'église Saint-Barthélémy, l'abbaye qui a donné son nom à la cité bénéventine.

### Depuis le Moyen-Âge

La technique du bardeau de châtaignier est très ancienne. Elle remonte au Moyen-Âge, "et même un peu avant", souligne Marc Richard. "À l'époque, le chaume et le bois étaient très utilisés pour couvrir les maisons. Jusqu'à l'apparition de la tuile et de tous les autres

matériaux mécaniques. Il n'est plus resté que les édifices devenus monuments historiques".

De fait, les entreprises ont disparu, une à une, jusqu'à l'immédiat après-guerre. Le bardeau de châtaignier n'était déjà plus, alors, que l'affaire de la famille Leclair, à Marsac. Jusqu'aux années 70 où Marc Richard, exploitant forestier et scieur, décida de prendre le relais à l'arrêt de l'entreprise Leclair. Si la fabrication du bardeau de châtaignier est aujourd'hui une "exclusivité" creusoise, ce n'est donc pas le fruit d'une tradition architecturale locale, simplement la volonté de faire survivre une technique et perdurer une activité économique.

### L'acacia, encore plus résistant

Avec le marché des monuments historiques, qui constitue la vitrine de son savoir-faire, l'entreprise Richard est presque plus connue à l'extérieur que dans la région. Un paradoxe qui ne décourage pas Joël Richard, attaché comme son père à convaincre une clientèle toujours plus large, notamment de particuliers. Alors que la technique du bardeau est utilisée de manière industrielle avec de nombreuses autres essences, notamment par les Canadiens, le Petit Poucet bénéventin réaffirme sa foi dans le châtaignier, tout en lançant un nouveau "produit" : le bardeau d'acacia. "L'acacia est le meilleur feuillu d'Europe, le plus résistant, explique Marc Richard. Il est un peu plus difficile à travailler, mais il permet de couper des bardeaux de 45 cm, contre 30 cm seulement pour le châtaignier, ce qui signifie un coût de revient inférieur au m<sup>2</sup>". Pour la petite entreprise de Joël Richard, qui emploie 7 salariés, c'est l'espoir de nouveaux marchés. ■

## Petits trucs sur le bardeau



Le bardeau de châtaignier est une planchette fendue en suivant le fil du bois, puis planée. Sa longueur est de 30 à 35 cm, sa largeur varie de 6 à 12 cm, son épaisseur de 12 à 14 mm à la base et de 2 à 4 mm au faite. Sa forme est légèrement bombée.

Le bardeau peut se poser sur une sous-toiture (volige ou panneau) et sur liteau. La pose est très simple : elle se fait par clouage, nécessitant de percer des avant-trous afin d'éviter les fentes.

La pose se fait en écailles, ne laissant apparaître qu'un tiers environ de la longueur de chaque bardeau. Ainsi, la quantité approximative au m<sup>2</sup> est de 100 à 120 bardeaux.

Le bardeau de châtaignier a un prix au m<sup>2</sup> de toiture finie à peu près équivalent à celui d'une bonne ardoise. Il est, en revanche, beaucoup plus résistant aux chocs (grêle) et sa durée de vie peut facilement atteindre 100 ans.

Pour contacter l'entreprise Richard : 16, route de Mourioux, 23210 Bénévent-l'Abbaye. Tél. : 05.55.81.50.26. Fax : 05.55.62.67.65.

## Et aussi...

### EXPOSITIONS AUX ARCHIVES...

Les Archives départementales de la Creuse, en partenariat avec l'Office national des Anciens Combattants et les ACPG/CATM (anciens combattants et prisonniers de guerre et combattants d'Algérie - Tunisie - Maroc), présentent une exposition intitulée "Pensez à eux ! Les prisonniers creusois de la Seconde Guerre Mondiale". Du 3 au 25 mai 2005 (du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 - le vendredi de 8h30 à 16h00), cette exposition portera un éclairage sur ces oubliés des conflits.

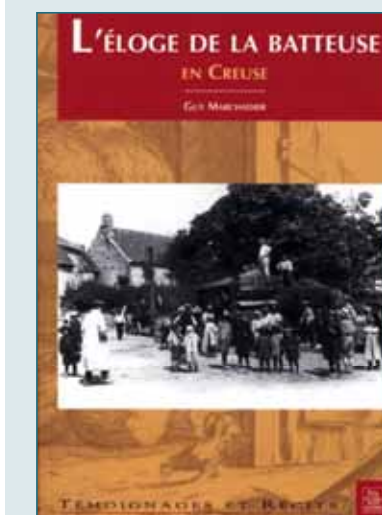
Rappelons également que l'année 2005 marque le centenaire de la loi de séparation des églises et de l'État (votée le 9 décembre 1905), et que le Service éducatif des Archives prépare une exposition sur cette période au climat parfois passionnel. Il lance donc auprès des particuliers une campagne de collecte des documents relatifs à cette période.

Pour participer ou se renseigner, contacter Bénédicte Dubern, responsable du Service éducatif des Archives : 05.44.30.26.50 ; Courriel : archives@cg23.fr.

### LA BATTEUSE EN MAJESTÉ

Les éditions Alan Sutton viennent de publier un nouveau titre concernant la Creuse, dans la collection "Témoignages et Récits". Écrit par l'insatiable Guy Marchadier, cet ouvrage intitulé "L'éloge de la batteuse en Creuse" retrace l'importance de ce moment, mélange de labeur et de fête, dans le calendrier des campagnes.

"L'éloge de la batteuse en Creuse", par Guy Marchadier, éditions Alan Sutton, 19,90€, dans tous les points de vente locaux.



## et aussi...

### LE PLAISIR DE LA LÉGÈRETÉ



Avec "Un Petit Nuage de Cirque", la Compagnie Méli Mélo propose un joli mélange d'acrobatie et de jonglerie, en équilibre entre la performance physique et l'émotion. Un spectacle tout de légèreté, le samedi 23 avril, à 20h30, à l'Espace de l'Écluse de La Souterraine.

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06).

### LE VACARME DU SILENCE



Un jardin, des rires, une enfant qui joue, des voisins qui vaquent à leurs occupations anodines, la vie qui va, légère et ordonnée... Et puis la brisure, la douleur. Et tous "Les petits silences" des enfants blessés, que le groupe Démons et Merveilles propose en écho, pour réfléchir, le jeudi 28 avril, à 14h30, à l'Espace de l'Écluse de La Souterraine.

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06).

### "INCENDIES" : HISTOIRE DE NOS VIES BRÛLÉES



Une femme meurt et sa parole se libère. Et alors les vies de Jeanne et Simon, ses enfants, se recomposent, prennent leur vrai sens. Retour au théâtre Jean Lurçat d'Aubusson, le jeudi 28 avril, à 20h30, d'Incendies, spectacle écrit et mis en scène par Wajdi Mouawad. Une bonne nouvelle pour tous les incondtionnels de cet auteur fidèle à la Creuse.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.09.09).

### UN PEU D'ABSOLU...



La légende d'Héloïse et Abélard, de leur amour exclusif et absolu, a été revisitée maintes et maintes fois. Pascale Houbin et Dominique Boivin en donnent une nouvelle lecture avec leur spectacle de danse "Bonté divine", le jeudi 28 avril, à 20h30, à la salle polyvalente de Guéret.

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle (05.55.52.96.35).

## MAI DU LIVRE

# Tout l'art de la bulle

L'édition 2005 du Mai du Livre s'ouvre à la bande dessinée. L'univers des bulles est un genre qui cumule les records de vente depuis 10 ans et s'impose, petit à petit, comme une culture à part entière.

Avec 43,3 millions d'albums vendus en 2004 en France, soit 13,3% du volume total des ventes de livres, la BD ne peut plus être considérée comme le refuge d'ados en mal d'évasion ou le jardin secret de passionnés avertis. À l'image de Tintin qui se donnait pour ambition d'intéresser "les jeunes de 7 à 77 ans", ce genre littéraire-là connaît un engouement croissant du public. Et si un certain snobisme persiste à refuser à la BD le statut culturel que devraient lui autoriser de nombreux chefs-d'œuvre, les organisateurs du Mai du Livre de Guéret n'ont pas hésité à franchir le pas.

En ce mois de mai où chacun sait pouvoir faire ce qui lui plaît, il ne sera donc pas malséant d'aimer coincer la bulle à Guéret. Ce sera même champagne pour tous les amateurs,

avec : des expositions, des ateliers pour enfants, des projections de BD adaptées pour l'écran au cinéma Le Sénéchal, des conférences, des interventions d'auteurs en milieu scolaire, etc. (voir encadré). Ces différentes manières d'inviter à la BD connaîtront leur point d'orgue les 13 et 14 mai, avec le Salon du Livre. L'occasion pour les libraires de faire quelques bonnes affaires et surtout de nouer une nouvelle qualité de relations avec les lecteurs, grâce à la présence de nombreux auteurs, dont quelques grandes signatures.

Pour l'instant, chut ! Le programme complet du Mai du Livre 2005 sera disponible dans les lieux publics à partir du 1<sup>er</sup> mai. ■

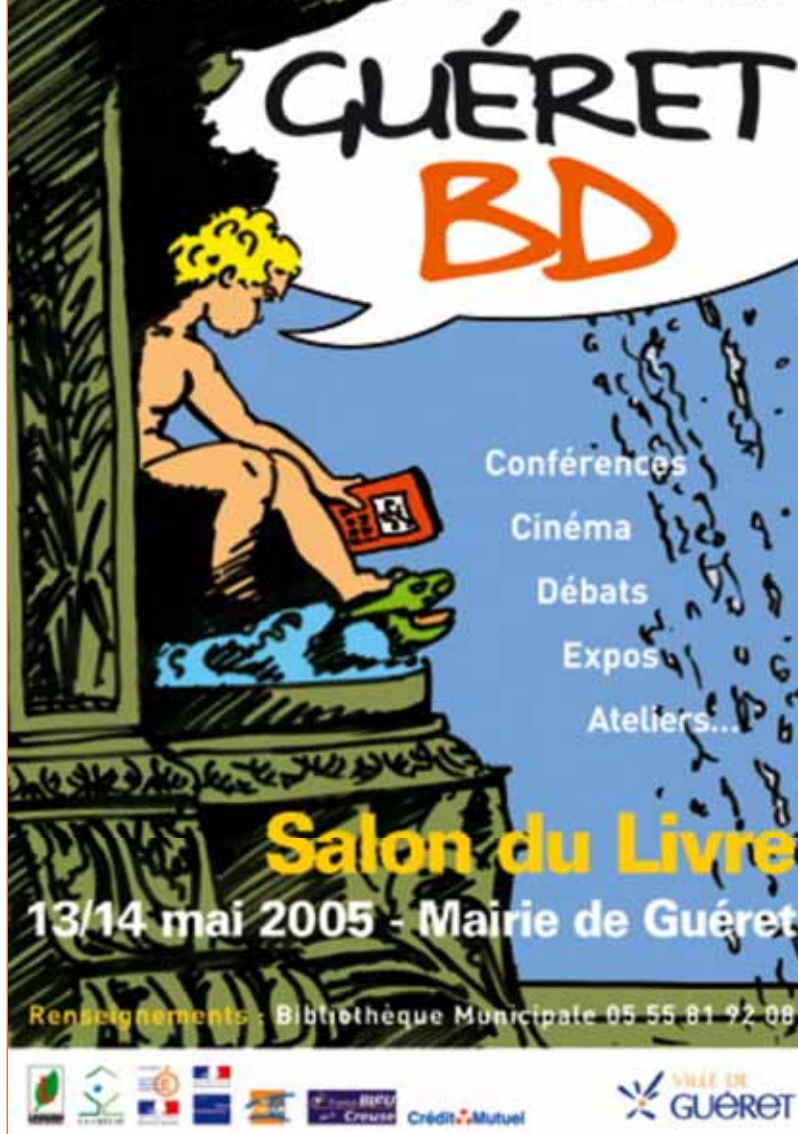
Pour en savoir plus, contacter la Bibliothèque municipale de Guéret au 05.55.81.92.08.

## La BDC dans l'aventure BD

Le Conseil Général est un partenaire fidèle du Mai du Livre, auquel il apporte une aide financière (nouveau règlement d'aide aux manifestations autour du livre et de la lecture d'intérêt départemental) : 20% du budget plafonné à 5.000€, soit un montant maximal de 1.000€.

Parallèlement à ce soutien sonnante et trébuchant, le Conseil Général apporte une aide "en nature", à travers la présence des professionnels de la BDC (Bibliothèque Départementale de la Creuse) : mise en place d'un coin lecture sur le thème du Salon, jeu-concours permettant aux jeunes de gagner des livres et même les faire dédicacer aux auteurs présents, présentation de deux expositions sur la BD, contribution à l'organisation des interventions en milieu scolaire.

Le Mai du Livre 9 > 15 mai 2005



### Programme : demandez-le !

#### GUÉRET - GRANDE SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE

Vendredi 13 mai - 14h00 > 18h00 :

Ouverture du salon aux groupes scolaires : la plupart des auteurs seront présents pour dialoguer avec les élèves et leurs enseignants et dédicacer leurs albums ; ateliers de dessin animé par Dominique Rousseau.

Samedi 14 mai - 10h00 > 18h00 :

Inauguration du salon avec un lâcher de bulles de savon. Les élus du Conseil Municipal d'Enfants décerneront une récompense à l'auteur jeunesse qu'ils auront plébiscité ; après l'inauguration, rencontre intimiste avec Farid Boudjellal ; toute la journée, dédicaces d'auteurs et d'illustrateurs ; rallye jeu-concours ouvert aux enfants et aux ados organisé par la Bibliothèque Départementale de la Creuse.

#### Seront présents sur le salon :

Les librairies Au fil des pages, Les Belles Images, les 3 épis, Captain D. Bulles (BD d'occasions), les éditeurs (José Jover pour Tartamudo, Fred Treglia pour Megalithes Productions).

#### Des ateliers :

Un mur d'expression sera installé devant l'Hôtel de Ville. Un point multimédia recensera les meilleurs sites dédiés à la Bande Dessinée. Un atelier dessin ouvert à tous (petits et grands) animé par Dominique Rousseau (pré-inscription souhaitée). "Lire en Creuse" proposera aux plus petits des lectures d'histoires.

#### Du cinéma au "Sénéchal", du 9 au 14 mai :

Corto Maltese de Pascal Morelli (2001), Immortel d'Enki Bilal (2002), Ghost World de Terry Zwigoff (2001), Metropolis de Fritz Lang (1927 repris en 2004), Mon voisin Totoro de Hayao Miyazaki (1988), Delta State (2004).

#### Des expositions :

"Les héros de la Bande Dessinée", du 1<sup>er</sup> au 30 mai 2005, à l'Espace Fayolle ; "La Bande Dessinée en France aujourd'hui", du 1<sup>er</sup> au 30 mai 2005, au cinéma "Le Sénéchal" ; "La Bande Dessinée en France", les 13 et 14 mai 2005, Grande Salle de l'Hôtel de Ville ; "Mimi Cracra", du 1<sup>er</sup> au 15 mai 2005, à la Crèche Municipale ; "Hugo Pratt", du 1<sup>er</sup> au 30 mai 2005, à la Bibliothèque Municipale.

## et aussi...

### LES BONNES PRISES D'HENRI GUITTON

Dans le cadre de sa biennale "Cours d'O, quand l'art croise la science", la Croisée des Chemins organise sa première exposition et présente des œuvres d'Henri Guitton sous le titre "Poissons d'Avril". Henri Guitton construit des boîtes à pêche qu'on peut qualifier de petits tableaux : le poisson y tient la vedette, dans une mise en scène constituée de minuscules tiroirs, étagères et compartiments, qui contiennent des peintures et autres merveilles.

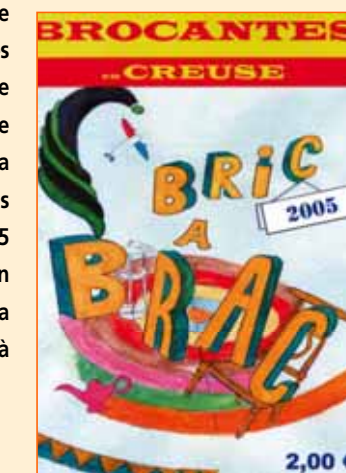
Les images-boîtes d'Henri Guitton sont à découvrir du 29 avril au 29 mai, de 14h00 à 18h00 sauf le lundi, à La Souterraine (l'Atelier, 27 rue de Lavaud, 05.55.63.19.06).

### BROCANTES : UN GUIDE ET DES CONCERTS

Quatre années d'existence et toujours plus complet ! "Bric-à-brac", le guide des brocantes en Creuse réalisé par les élèves de 1<sup>er</sup> bac pro secrétariat et comptabilité du lycée Jean Favard de Guéret recense près d'une centaine de rendez-vous pour chineurs. Le tout en version bilingue français/anglais, tendance du marché oblige ! Vendu au prix de 2 €, "Bric-à-brac" est disponible au CDI du lycée Jean Favard et dans tous les offices de tourisme et syndicats d'initiative de la Creuse.

Ce guide rappelle notamment le rendez-vous mensuel de l'UCLAG (union des commerçants, libéraux et artisans de Guéret), chaque 3<sup>ème</sup> dimanche du mois. L'occasion de signaler les concerts de la brocante organisés en l'église de Guéret par les Amis de l'Orgue

et l'association des parents d'élèves de l'École Nationale de Musique de la Creuse. Prochains rendez-vous les 15 mai et 19 juin (brocante toute la matinée, concert à partir de 9h45).



## Et aussi...

### LE ROMAN DE RENART ENCORE ET TOUJOURS



Tiécelin le corbeau ? Plumé. Beaucent le sanglier ? Amputé. Noble le lion ? Bafoué. Ysengrin le loup ? Ah, Ysengrin, l'ennemi favori ! Roué de coups, gelé, écorché, cocufié... La liste des méfaits de Renart est interminable. Et ancienne comme ces aventures qui nous viennent du fond des âges et que la Compagnie Flash Marionnettes nous livre dans toute leur férocité et leur drôlerie, le jeudi 12 mai, à 14h30 et 20h30, à l'Espace de l'Écluse de La Souterraine.

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06).

22

### DE LA PHOTO À LA DANSE

"La petite fille qui..." fait tout ce que vous pouvez imaginer. D'un album de photos à la mise en chorégraphie des histoires qu'elles suggèrent, ce conte dansé est un moment d'émerveillement baigné à la source de l'enfance. Deux représentations au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson, le jeudi 19 mai à 14h30 et 19h30.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.09.09).

### VENDREDIS SORTIES : FIN DE SÉRIE

Encore deux dates pour les Vendredis Sorties, spectacles pour enfants donnés à l'Espace Fayolle de Guéret. Le 20 mai, à 20h00, c'est "Multipli", une histoire sans paroles mais pas sans poésie, où s'enchaînent jeux d'idées et de papier, images pliées et pliages imagés. Le 3 juin, à 20h00, c'est "Monsieur Monsieur", spectacle de marionnettes et théâtre d'objets inspiré des albums de Claude Ponti.

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle (05.55.52.96.35).

## ABBAYE DE PRÉBENOÎT

# Atmosphère, atmosphères

Le sculpteur Carzo et le peintre Gérard Desplanques cohabitent en l'Abbaye de Prébenoît, lieu de rencontre de toutes les bonnes volontés. C'est l'exposition - événement d'une saison 2005 riche de bien d'autres choses.

L'Abbaye de Prébenoît, c'est l'atmosphère sereine d'un lieu chargé d'histoire. C'est aussi un lieu d'échanges, de foisonnement, la confluence d'atmosphères diverses, artistiques, artisanales ou simplement conviviales, qui trouvent là un point d'équilibre. Dès ce week-end, le traditionnel "Dimanche des Saveurs", marché artisanal à déguster toute la journée, donnera le ton d'une saison que les responsables de l'association gestionnaire du site veulent porteuse de bonne humeur et d'espoir.

L'événement culturel de l'été 2005, lui, est déjà lancé depuis le 9 avril et la réouverture de l'Abbaye de Prébenoît au public : une double exposition qui n'en fait qu'une, où cohabitent en harmonie les œuvres du sculpteur Carzo et celles du peintre Gérard Desplanques. Le premier revient à Prébenoît, terre de son enfance, avec une technique éprouvée où le marbre, la serpentine, le granit et l'albâtre servent sa sculpture animalière. Le second donne à voir les fruits de ses rencontres avec le conteur Bernard Blot et le photographe limougeaud Bruno Chalifour.

Conte, musique,  
artisanat, brocante

Tout au long de la saison, l'Abbaye de Prébenoît proposera un tas d'autres rendez-vous, dont des après-midi ou veillées contées, une

soirée Fête de la Musique le 21 juin, des animations médiévales le 14 juillet, un marché d'art et d'artisanat le 16 juillet, ou encore la brocante du "Livre au Vert" le 15 août, et encore d'autres expositions (Marc Pouyet, Suzanne Drouet, Marie-Louise Van den Accker), etc. ■

Jusqu'au 31 octobre, l'Abbaye de Prébenoît est ouverte : en avril, mai, juin et octobre, du lundi au vendredi de 14h00 à 19h00, le samedi et le dimanche de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ; en juillet et août tous les jours, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00. Pour tous renseignements : 05.55.80.78.91.

La sculpture animalière de Carzo et les peintures de Gérard Desplanques constitueront l'exposition majeure de la saison 2005 de l'Abbaye de Prébenoît.



## Et aussi...

### AGITÉS DU LOCAL... ET DU GARAGE



Le Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson clôturera sa saison en musique, avec deux groupes de la nouvelle scène française, Les Agités du Local et le Garage Rigaud, le vendredi 3 juin, à 20h30. Un rendez-vous que ne manqueront pas tous les amateurs de "bon'zik avec des textes écrits dessus", en particulier pour faire honneur aux Agités creusois qui se démènent depuis plusieurs années avec un certain bonheur et une bonne humeur certaine.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.09.09).

23



La BDC organisera plusieurs sessions de formation en juin, tout en participant à de nombreuses animations.

## BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

# Floraison d'activités

La Bibliothèque Départementale de la Creuse est sur tous les fronts : manifestations, animations, conférences, rencontres avec des auteurs, journées de formation, etc.

Outre les animations qu'elle proposera aux visiteurs du Mai du Livre de Guéret (voir par ailleurs) et, bien sûr, son rôle quotidien de conseil auprès de toutes les bibliothèques du réseau départemental, l'activité de la Bibliothèque Départementale de la Creuse (BDC) est particulièrement intense au cours printemps.

Coquelicontes :  
35 spectacles en Creuse

On notera sa contribution à l'organisation de l'un des temps forts du mois de mai en Limousin, le festival itinérant Coquelicontes. Du 16 au 29 mai, 25 communes du département accueilleront pas moins de 35 spectacles pour les jeunes et les moins jeunes qui souhaitent se laisser porter par des épopées, rire avec des contes croquignoles, rêver, réfléchir à d'autres sagesses, se laisser enchanter, etc.

Cette année, la Creuse aura d'ailleurs la chance d'accueillir la scène découverte à Bourgneuf, au cinéma

Le Régent, le dimanche 22 mai : une occasion de voir plusieurs conteurs professionnels dans un après-midi. La BDC sera également en première ligne, au côté de l'association Lire en Creuse, pour l'organisation d'un stage de conte animé par Pierre Rosat, les 16, 17 et 18 mai.

À noter également, au programme de ce printemps : plusieurs journées de formation à destination des documentalistes et bibliothécaires du département (sur l'édition scientifique, sur la vidéo pour la jeunesse) ; une journée d'étude sur le roman historique en partenariat avec le CDDP le vendredi 29 avril ; des rencontres à la découverte d'auteurs les 1<sup>er</sup> (Claude Ponti) et 8 juin (Georges-Emmanuel Clancier) ; enfin, une soirée - conférence sur Jules Verne et les thèmes qui l'ont inspiré, le jeudi 9 juin. ■

Renseignements et réservations à la BDC (05.44.30.26.26).

À noter que le programme complet de Coquelicontes est disponible sur demande à la BDC, ainsi que dans toutes les bibliothèques, mairies et offices de tourisme du département.



### SAMARABALOUF : COMPLÈTEMENT OUF!

Samarabalouf est un trio musical décoiffant, qui joue un swing manouche visitant de multiples influences, avec une obsession : que ça bouge ! Fin de saison énergique pour les Petites Scènes de l'Écluse, avec deux récitals les 27 et 28 mai, à 20h30, respectivement à Saint-Agnant-de-Versillat et Saint-Germain-Beaupré.

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06).



# La Carte qui éclaire vos loisirs.

## ELLE EST GRATUITE, DEMANDEZ-LA !

Elle fera la lumière sur tous vos loisirs et en plus elle est gratuite.  
Réservée aux habitants de la Creuse, elle est nominative et permet aux titulaires d'obtenir une entrée ou prestation gratuite pour l'achat de 2 entrées ou prestations payantes chez les partenaires de l'opération. Une bonne idée pour briller entre amis...



Crédit photos : S. Fedorowsky / P. Garat / M. Dumet / L. Olivier / CDT Creuse.

Coupon à renvoyer au :  
Comité Départemental du Tourisme de la Creuse  
43, place Bonnyaud - BP 243 - 23005 Guéret Cedex  
Tél. 05 55 51 93 23 - Fax 05 55 51 05 20  
email : [tourisme-creuse@cg23.fr](mailto:tourisme-creuse@cg23.fr)  
[www.tourisme-creuse.com](http://www.tourisme-creuse.com)

Je souhaite recevoir la Carte Luciole\* et bénéficier de ses avantages

(\*Carte valable pour toute personne âgée de plus de 18 ans. Condition d'attribution : 1 carte par famille. Joindre un justificatif de domicile en Creuse.)

Nom ..... Prénom ..... Age .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville ..... Tél .....

E-mail .....

(pour recevoir des informations du Comité Départemental du Tourisme et informations relatives à la carte Luciole.)

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.